

LE SITE REMARQUABLE ET PITTORESQUE DE LA VALLÉE DE LA VIENNE
AUX « ROCHERS DE SERVIÈRES », COMMUNE DE PEYRELEVADE
(CORRÈZE), VÉGÉTATION ET PREMIER INVENTAIRE DE LA FLORE BRYO-
LICHÉNIQUE ET MYCOLOGIQUE

VILKS A. et BOTINEAU M.
avec la collaboration de COMPÈRE B., RICARD C. et GHESTEM A.

RÉSUMÉ - Les auteurs décrivent la végétation (phytosociologie) d'un petit secteur de la haute vallée de la Vienne situé en dessous du hameau de Servières, commune de Peyrelevade. Ils apportent aussi les premiers éléments pour une meilleure connaissance de la flore bryo-lichénique et mycologique du lieu. Ce premier inventaire confirme l'intérêt du site quant à sa valeur, déjà reconnue par ailleurs, en tant que milieu naturel remarquable.

MOTS CLÉS : Rochers de Servières, Haute vallée de la Vienne, Limousin, France, phytosociologie, premier inventaire bryo-lichénique et mycologique.

SUMMARY – **First inventory of plant, bryophytic, lichenic and mycologic flora of Servières stones remarkable site from Vienne valley (Peyrelevade district, Corrèze).** The vegetation of a small area of the Vienne upper valley near Servières, Peyrelevade district was described from a phytosociological point of view. First data concerning lichenic, bryophytic and fungal flora were also presented. This first study greatly enhanced the knowledge on the flora of the site and highlighted this area as a great natural environment place.

KEY WORDS: Servières rocks, Vienne upper valley, Limousin, France, phytosociology, first bryophytic, lichenic and fungal inventory.

INTRODUCTION

Le site se trouve immédiatement après le hameau de Servières à 5 km à l'ouest-sud-ouest de Peyrelevade (Corrèze) et en aval du lac artificiel de Servières. Ce site a déjà été parcouru et étudié par Michel Botineau lors de la préparation de sa Thèse de Pharmacie soutenue en 1984. Il a été aussi pris en compte dans le cadre de l'inventaire des « Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique dit inventaire Z.N.I.E.F.F. » ; il correspond à la partie amont de la zone dénommée: « Vallée de la Vienne de l'aval du Lac de Servières au pont de Clupeau. »

Les « Rochers de Servières » correspondent à une zone où la Vienne présente un cours plus ou moins torrentueux sortant du secteur de la Montagne Limousine et dévalant une pente assez abrupte. La vallée se caractérise aussi par de nombreux rochers, quelquefois de forme curieuse. Une partie des eaux de la rivière est détournée par l'intermédiaire du lac de Servières, de la retenue hydro-électrique du Chamet et du canal du Dorat vers le bassin de la Maulde, le lac hydroélectrique de Faux-la-Montagne et le lac de Vassivière.

Des sentiers pédestres balisés permettent une découverte aisée du site et de ses milieux naturels.

A) La végétation du site

La flore et la végétation décrites ci-après se situent entre le barrage de Servières et le confluent du ruisseau de la Chandouille, correspondant au secteur 2 de la vallée de la Vienne étudié par BOTINEAU (1984), soit environ 4 km de longueur.

Sur cette distance, le niveau de la rivière s'abaisse de plus de 60 m, l'altitude allant environ de 750 m à 680 m au niveau de la rivière. C'est à ce niveau que la Vienne quitte le Plateau de Millevaches. Les gorges deviennent rapidement très profondes ; les versants abrupts sont occupés par une hêtraie montagnarde, et, lorsque la pente est plus faible, apparaissent les premières prairies.



Espèces caractéristiques

Large répartition	Elément médio-europ.	Elément thermoph	Elément méridional	Elément atlantique	Elément boréal	Elément montagnard
<i>Fagus sylvatica</i> <i>Valeriana repens</i> <i>Molinia caerulea</i> <i>Deschampsia cespitosa</i> <i>Luzula sylvatica</i>	<i>Scorzonera humilis</i>		<i>Hypochaeris radicata</i>	<i>Ceratocarpus claviculata</i> <i>Genista anglica</i> <i>Genista pilosa</i> <i>Galium saxatile</i> <i>Carum verticillatum</i> <i>Juncus acutiflorus</i> <i>Ulex minor</i>	<i>Juncus squarrosus</i> <i>Maianthemum bifolium</i> <i>Eriophorum angustifolium</i> <i>Sambucus racemosa</i> <i>Viola palustris</i> <i>Rubus idaeus</i> <i>Epilobium angustifolium</i> <i>Oxalis acetosella</i> <i>Blechnum spicant</i> <i>Nardus stricta.</i>	<i>Arnica montana</i> <i>Gentiana lutea.</i> <i>Sorbus aria</i> <i>Crepis paludosa</i> <i>Vaccinium myrtillus</i> <i>Sorbus aucuparia</i> <i>Ranunculus aconitifolius</i> <i>Polygonum bistorta</i>

Remarquons l'absence d'espèces à caractère vraiment thermophile dans le site

I.- Végétation des eaux courantes

Cette végétation correspond à l'association du *Callitricho hamulatae* – *Myriophylletum alterniflori* Steusloff :

	1	2
<u>Caract. de l'association</u>		
<i>Callitriche hamulata</i>	22	32
<i>Myriophyllum alterniflorum</i>		11
<u>Caract. de la classe des <i>Potamogetonetea</i></u>		
<i>Potamogeton fluitans</i>		12
<u>Caract. de la classe des <i>Juncetea bulbosi</i></u>		
<i>Littorella uniflora</i>	33	22
<u>Compagnes</u>		
<i>Glyceria</i> gr. <i>fluitans</i>	12	
<i>Ranunculus flammula</i>	12	
<i>Galium palustre</i>	+2	
<i>Dermatocarpon weberi</i>	+2	
<i>Scapania undulata</i>	+2	

Notons l'abondance locale de la littorelle, espèce protégée au niveau européen, dont la présence en rivière à eau courante semble particulièrement originale et spécifique de ce secteur du Massif Central. Les herbiers à littorelle relèvent des « Habitats d'intérêt communautaire » de la Directive européenne.

Relevé 1 : ruisseau du Monteil, entre le pont routier de la D.160 et le lac de Servières, commune de Peyrelevade

Relevé 2 : la Vienne au pont de Vinzannet, commune de Peyrelevade

II.- La Jonçaie montagnarde

<u>Espèces caractéristiques</u>	
<i>Polygonum bistorta</i>	44
<i>Juncus acutiflorus</i>	21
<i>Viola palustris</i>	+
<u>Caract. des unités supérieures</u>	
<i>Cirsium palustre</i>	+2
<i>Potentilla erecta</i>	+2
<i>Juncus effusus</i>	+2
<i>Molinia caerulea</i>	12
<i>Angelica sylvestris</i>	+2
<i>Carex laevigata</i>	+2
<i>Epilobium palustre</i>	+2
<i>Carex nigra</i>	+2
<i>Veronica scutellata</i>	+2
<u>Compagnes</u>	
<i>Ceratocarpus claviculata</i>	+2
<i>Betula alba</i> (juv.)	+2

Relevé : entre le pont de Vinzannet et le Lac de Servières, commune de Peyrelevade

Cette végétation prairiale sur sol hydromorphe relève de la sous-alliance montagnarde du *Polygono bistortae – Juncenion acutiflori*, et peut être rapprochée de l'association du *Comaro palustris – Juncetum acutiflori*.

III.- La Moliniaie tourbeuse à Joncs

	1	2	3
<u>Caract. de la classe des Oxycocco – Sphagnetea</u>			
<i>Vaccinium oxycoccos</i>	+2		+2
<i>Erica tetralix</i>	+2		+2
<i>Polytrichum commune</i>	12		22
<i>Juncus squarrosus</i>	+2	+2	
<i>Eriophorum vaginatum</i>	+2		23
<i>Sphagnum amblyphyllum</i>	22		
<u>Caract. de la classe des Scheuchzerio – Caricetea fuscae</u>			
<i>Carex echinata</i>	+2	12	+2
<i>Viola palustris</i>	21	+	+2
<i>Agrostis canina</i>	12	12	+2
<i>Eriophorum angustifolium</i>		12	
<i>Carex nigra</i>		+2	12
<i>Sphagnum subsecundum</i>		12	
<i>Sphagnum auriculatum</i>		12	
<u>Caract. du Caro verticillati – Molinietum caeruleae</u>			
<i>Juncus acutiflorus</i>	21	21	+2
<i>Potentilla erecta</i>	+	11	+
<i>Molinia caerulea</i>	22	34	22
<i>Cirsium palustre</i>	+		
<i>Scutellaria minor</i>	+2		
<i>Wahlenbergia hederacea</i>	+2		
<i>Lotus pedunculatus</i>	+		
<i>Succisa pratensis</i>	+2		
<i>Carum verticillatum</i>		+	
<u>Caract. de la classe des Molinio – Arrhenatheretea</u>			
<i>Festuca gr. rubra</i>	+2	+2	+
<i>Luzula multiflora / multiflora</i>	+2	+2	+2
<i>Holcus lanatus</i>		+2	
<i>Luzula multiflora / congesta</i>	12	+2	
<i>Scorzonera humilis</i>		+2	
<u>Compagnes</u>			
<i>Betula alba</i> (a2 + j)	+2	+2	+2
<i>Salix acuminata</i> (a2 + j)	+2		+2
<i>Frangula alnus</i> (a2 + j)	+2		
<i>Pinus sylvestris</i> (a2)			+2
<i>Galium saxatile</i>		+2	+2
<i>Calluna vulgaris</i>			12
<i>Deschampsia flexuosa</i>			+
<i>Nardus stricta</i>	+2		
<i>Galium palustre</i>	+		
<i>Carex rostrata</i>	+2		+2
<i>Juncus effusus</i>	23	+2	+2
<i>Angelica sylvestris</i>	+		
<i>Carex demissa</i>		+2	
<i>Polygonum bistorta</i>			+2
<i>Epilobium tetragonum / tetragonum</i>			+2
<i>Sphagnum recurvum</i>			33

Relevé 1 : au nord du Pont de Vinzannet, commune de Peyrelevalde

Relevé 2 : rive gauche du ruisseau du Monteil, près du Lac de Servières, commune de Peyrelevalde

Relevé 3 : pentes nord-est du Puy de Vinzannet, commune de Peyrelevalde

Cette formation végétale relève de l'alliance de l'*Oxycocco palustris – Ericion tetralicis*, correspondant aux hauts-marais sous influence atlantique.

IV.- La pelouse sub-montagnarde

	1	2	3
<u>Caract. du <i>Galio saxatilis</i> – <i>Festucetum filiformis</i></u>			
<i>Galium saxatile</i>	12	+2	21
<i>Luzula campestris</i>	+2	+2	+2
<i>Festuca</i> gr. <i>rubra</i>		21	23
<i>Agrostis capillaris</i>		+2	+2
<i>Succisa pratensis</i>			+2
<u>Caract. des unités supérieures</u>			
<i>Potentilla erecta</i>	+2	21	11
<i>Nardus stricta</i>		12	11
<i>Genista anglica</i>		+2	+
<i>Deschampsia flexuosa</i>	21	+2	22
<i>Festuca</i> gr. <i>ovina</i>			+2
<i>Arnica montana</i>	12		
<i>Dianthus sylvaticus</i>		+2	
<i>Selinum pyrenaicum</i>		11	
<i>Campanula rotundifolia</i>	12		
<i>Jasione laevis</i>	12		
<i>Carex pilulifera</i>	+2		
<i>Polygala serpyllifolia</i>	+2		
<u>Compagnes</u>			
<i>Calluna vulgaris</i>	12	12	
<i>Ulex minor</i>		+2	
<i>Cytisus scoparius</i>	+2		
<i>Genista pilosa</i>	+2		
<i>Holcus lanatus</i>	+2		+2
<i>Achillea millefolium</i>	+	+2	
<i>Hypochaeris radicata</i>	+2		
<i>Holcus mollis</i>		12	
<i>Veronica chamaedrys</i>	+2		
<i>Rumex acetosella</i>	+2		
<i>Thymus</i> gr. <i>serpyllum</i>	+2		
<i>Hieracium pilosella</i>	+2		
<i>Molinia caerulea</i>		+2	
<i>Rhytidadelphus squarrosus</i>		+2	
<i>Pseudoscleropodium purum</i>		+2	

Relevé 1 : au sud-est du lac de Servières, commune de Peyrelevade

Relevé 2 : rive gauche de la Vienne, au sud-ouest du Pont de Vinzannet, commune de Peyrelevade

Relevé 3 : rive droite du ruisseau du Monteil, au sud du lac de Servières, commune de Peyrelevade.

Ces pelouses correspondent à l'association du *Galio saxatilis* – *Festucetum filiformis*, alliance du *Galio saxatilis* – *Festucion filiformis* (= *Nardo-Galion*) qui rassemble les pelouses oligotrophes acidiphiles

V.- La lande sèche

	1	2	3	4
<u>Caract. d'association</u>				
<i>Calluna vulgaris</i>	44	44	44	44
<i>Genista pilosa</i>	21	21	21	21
<i>Pteridium aquilinum</i>		+	+	+2
<i>Genista anglica</i>			+2	+2
<i>Vaccinium myrtillus</i>				+2
<u>Espèces des pelouses</u>				
<i>Galium saxatile</i>	+2	11	+2	+2
<i>Potentilla erecta</i>	11	+2	+2	+2
<i>Deschampsia flexuosa</i>	+2	+2	+2	11
<i>Ceratocarpus claviculata</i>	+2	+2	+2	
<i>Gentiana lutea</i>				+2
<u>Compagnes</u>				
<i>Cytisus scoparius</i>	12			
<i>Juniperus communis</i>	+2			
<i>Rubus idaeus</i>	+2		+	
<i>Betula pendula</i>		+2		
<i>Holcus mollis</i>	+2	+2		
<i>Teucrium scorodonia</i>	+2			
<i>Molinia caerulea</i>	+2			
<i>Silene vulgaris</i>				+2
<i>Hypnum cupressiforme</i>	22	+2	12	12
<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i>		+2		

Relevé 1 : entre le Puy de Vinzannet et le ruisseau de Monteil, commune de Peyrelevade

Relevé 2 : entre le Pont de Vinzannet et le Lac de Servières, commune de Peyrelevade

Relevé 3 : au nord du Pont de Vinzannet, commune de Peyrelevade

Relevé 4 : au sud du Pont de Vinzannet, commune de Peyrelevade

Cette lande appartient à l'association du *Calluno vulgaris* – *Genistetum pilosae*, caractéristique de l'influence continentale.

VI.- La forêt

1. Bois de pente

	1	2	3	4	5
<u>Strate arborescente</u>					
<i>Quercus petraea</i> A		32	44	33	
a		+2	+2		
<i>Fagus sylvatica</i> A		+2			
<i>Sorbus aucuparia</i>	21	22	12	21	+
<i>Sorbus aria</i>		i			
<i>Sambucus racemosa</i>					+2
<i>Betula pendula</i>		12	+2		
<i>Castanea sativa</i>	i				
<i>Pinus silvestris</i>	33				43
<u>Strate herbacée</u>					
<i>Vaccinium myrtillus</i>	+2	33	44	32	+2
<i>Rubus idaeus</i>	12				+2
<i>Maianthemum bifolium</i>		21			
<i>Dryopteris carthusiana</i>			+2		
<i>Deschampsia flexuosa</i>	55	22	12	22	22
<i>Pteridium aquilinum</i>		12	11	31	+2
<i>Teucrium scorodonia</i>	+2				
<i>Holcus mollis</i>	+2				
<i>Potentilla erecta</i>	+2				
<i>Agrostis capillaris</i>	+2				
<i>Stellaria holostea</i>		12	+2		
<i>Conopodium majus</i>	+2				
<i>Cytisus scoparius</i>			+2		
<i>Calluna vulgaris</i>			+2	+2	+2
<i>Carex pilulifera</i>			+2		
<i>Galium saxatile</i>	12				22
<i>Rubus sp.</i>	+2	+2		i	+
<i>Polypodium vulgare</i>				+2	
<i>Silene vulgaris</i>	+2				
<i>Ceratocarpus claviculata</i>					+2
<i>Genista pilosa</i>					+2
<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i>		+2	+2		
<i>Hypnum cupressiforme</i>	+2		+2		12
<i>Pleurozium schreberi</i>					+2
<i>Hylocomium splendens</i>					+2
<i>Picea abies</i> a	+2			+2	
<i>Pseudotsuga menziesii</i> pl.		+2			

Relevés 1, 5 : pentes à l'ouest du Puy de Vinzannet, près du Lac de Servières, commune de Peyrelevalde

Relevés 2, 3, 4 : pentes nord-ouest du Puy de Vinzannet, commune de Peyrelevalde

Ces bois, localement très dégradés à l'époque (1984), sont à rattacher à l'association de *Ilici aquifolii* – *Fagetum sylvaticae*, malgré l'absence de houx et la rareté du hêtre ; la présence de myrtille, framboisier, maïanthème, ..., justifie ce classement.

2. Autres groupements des zones boisées

Citons encore parmi les milieux boisés quelques autres aspects qui n'ont pas fait l'objet de relevés au cours des prospections de 1984 dans le site très précisément mais qui ont pu être reconnus au cours des différentes visites en septembre 2007, janvier 2008 et mai 2008.

a) L'aulnaie marécageuse

Outre l'aulne glutineux accompagné très souvent de *Salix acuminata* on a pu noter dans le site en strate arbustive : *Frangula alnus*, *Corylus avellana*, *Viburnum opulus*, *Sorbus aucuparia*.

Dans le tapis herbacé ont été observés : *Carex laevigata*, *Molinia caerulea*, *Dryopteris carthusiana*, *Lamium galeobdolon*, *Luzula sylvatica*, *Blechnum spicant*.

Des sphaignes sont aussi présentes par plages.

Appartenance phytosociologique : *Carici laevigatae-Alnetum* = *Blechnum-Alnetum*.

b) Les Bois riverains

Ces bois de rives, à cause de la présence de nombreux rochers, se présentent souvent de manière fragmentaire ou en mosaïque : Le chêne pédonculé (*Quercus robur*) et le hêtre (*Fagus sylvatica*) y sont presque toujours présents accompagnés par l'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et le saule roux (*Salix acuminata*). Le bouleau verruqueux (*Betula pendula*) est également assez bien représenté et quelquefois le tremble (*Populus tremula*). Parmi les arbustes, on peut ajouter le houx (*Ilex aquifolium*) et la bourdaine (*Frangula alnus*) qui sont présents presque systématiquement. Plus localement, on note aussi *Sorbus aucuparia*, *Corylus avellana*.

Dans la strate herbacée, on remarque l'abondance de *Luzula sylvatica* et la présence de *Ranunculus acnitifolius*, *Polygonum bistorta*, plus tout un cortège d'autres plantes plus ou moins hygrophiles localement banales telles que *Juncus effusus*, *Angelica sylvestris*, *Succisa pratensis*, *Ranunculus repens*, *Deschampsia cespitosa*, *Carex laevigata*, *Molinia caerulea*, *Lamium galeobdolon*. Là encore, des sphaignes ne sont pas exceptionnelles. Très localement il a été également observé quelques jonquilles (*Narcissus pseudo-narcissus*)

Cette strate herbacée est à rapprocher de l'association du *Chaerophyllo hirsutae* – *Ranuncetum acnitifolii* qui correspond à la végétation riveraine sous influence montagnarde.

c) Les ruisselets de pente à *Chrysosplenium oppositifolium*.

Il en a été observé sur la rive gauche, en-dessous des maisons de la Gane.

VII Les sommets des rochers

La végétation des rochers est essentiellement bryo-lichénique et un certain nombre de mousses et lichens rencontrés est mentionné ci-dessous. Toutefois sur les rochers les plus vastes et sur leur sommet lorsqu'un sol, bien que fort mince a pu se développer on observe des formations que l'on peut rapprocher de groupements de lande sèche en général enrichis de quelques arbres, ces derniers, en revanche, souffreteux et présentant un port malingre et tourmenté. Les espèces notées sont : *Calluna vulgaris*, *Erica cinerea*, *Digitalis purpurea*, *Cytisus scoparius*, *Vaccinium myrtillus*, *Deschampsia flexuosa*, *Quercus petraea*, *Pinus sylvestris*.

B) Quelques données sur les Bryophytes, les Lichens et les Champignons du site

Une première excursion en septembre 2007 a permis de constater que là, comme certainement dans la plus grande partie de la haute vallée de la Vienne, la flore cryptogamique des Bryophytes, des Lichens et des Champignons était relativement importante et certainement caractéristique. Nous donnons ci-après un certain nombre d'espèces observées en septembre 2007, mais aussi en janvier 2008 et mai 2008. Il s'agit d'un premier inventaire loin d'être exhaustif mais qui permet, malgré tout, d'appréhender la qualité du site. De nouveaux inventaires devraient y être entrepris, sans doute dès l'automne 2008 afin de compléter les connaissances actuelles.

Bryophytes notés

Les catégories biogéographiques des espèces sont principalement citées d'après ROGEON, 1999 et AUGIER, 1966.

Jungermanniales (Hépatiques à feuilles)

Bazzania trilobata. Subatlantique. Sur terre et rochers siliceux, bois pourrissant. Assez fréquent dans le site.

Cephaloziella hampeana. La détermination exacte de cette hépatique aurait besoin d'être confirmée.

Diplophyllum albicans. Circumboréal. Sur la terre et les rochers siliceux. Fréquent en général.

Frullania dilatata. Circumboréal. Vient sur les troncs en milieu à atmosphère un peu humide. Moins abondante dans le site que l'espèce suivante.

Frullania tamarisci. Circumboréal. Rochers siliceux, troncs, même secs et ensoleillés. Abondant dans le site.

Lophocolea bidentata. Circumboréal. Croît en général parmi les autres mousses.

Marsupella emarginata (détermination à confirmer). Circumboréal. Talus terreux de chemin.

Plagiochila asplenoides. Circumboréal. Terre, rochers, base des arbres en forêt. Assez fréquent dans le site.

Plagiochila porelloides. Circumboréal. Espèce souvent considérée comme une forme de la précédente.

Scapania nemorea. Circumboréal. Terre argileuse ombragée ; rochers siliceux frais. Souvent avec *Diplophyllum albicans*.

Scapania undulata. Circumboréal. Sur les pierres des cours d'eau rapides. Bien représenté dans le site.

Metzgériales (Hépatiques à thalle simple)

Metzgeria furcata. Cosmopolite. Espèce venant sur les écorces en milieu à atmosphère humide. Relativement peu présente dans le site.

Pellia epiphylla. Circumboréal. Sur les berges terreuses des cours d'eau et en bordure des étangs. Bien représentée dans le site.

Riccardia multifida. Cosmopolite mais à tendance montagnarde. Terre humide ou tourbeuse ; rochers mouillés.

Mousses s.s.

Antitrichia curtipendula. Centre, ouest et sud-européen ; montagnard. Abondant dans le site et pouvant former des populations très importantes.

Atrichum undulatum. Holarctique tempéré. Sols frais, dénudés, peu acides des bois et lisières. Bord des cours d'eau. Dispersée dans le site sans être rare.

Bartramia pomiformis. Circumboréal. Affleurement siliceux, talus. Bien représentée dans le site comme dans l'ensemble du Limousin.

Brachythecium rivulare. Circumboréal. Subaquatique, au bord des sources et rive des cours d'eau.

Brachythecium plumosum. Cosmopolite. Mousse subaquatique acidiphile, vient sur les rochers aspergés ou inondables.

Bryum capillare. Cosmopolite. Mousse fréquente sur de nombreux substrats et notamment sur les murs.

Campylopus introflexus. Originaire de l'hémisphère sud, la plante connaît une expansion quasi - explosive. Elle est considérée comme une espèce invasive indésirable. Colonise des sols nus notamment dans les landes.

Dicranum scoparium. Holarctique. Terre, rochers, troncs, dans les bois et les landes. Fréquent et abondant dans le site

Dicranoweisia cirrata. Circumboréal. Mousse acidiphile venant sur toutes sortes de support solide.

Diphysium foliosum. Eury-atlantique. En colonie sur les talus argileux ou argilo-sableux des chemins forestiers.

Eurynchium stokesi. Circumboréal. (souvent considérée comme une variété d'*Eurynchium praelongum*). Terre argileuse ombragée ; plante souvent d'un vert pâle avec tiges régulièrement pennées. Fréquente dans le site comme dans l'ensemble du Limousin.

Eurynchium striatum. Européen tempéré. Terre humide et peu acide, pierres, souches, haies. Peu représenté dans le site.

Grimmia div sp. Dans le site, genre à étudier dans le détail. ***Grimmia torquata*** (mousse normalement des hautes montagnes) semble avoir été reconnue, et ***Grimmia trichophylla***, subcosmopolite, des rochers et murs granitiques semble aussi bien représentée dans le site.

Hedwigia ciliata. Cosmopolite. Exclusivement saxicole et silicicole. Bien représenté sur les rochers du site.

Homalothecium sericeum. Circumboréal. Sur murs, rochers et tronc d'arbres. peu représentée dans le site à cause de son caractère neutrophile.

Hylocomium splendens. Holarctique. Terricole, souvent considéré comme acidiphile mais vient aussi sur milieu à acidité moyenne. Dans les bois et les landes. Abondant dans le site.

Hyocomium armoricum. Ouest – européen. Rochers siliceux plus ou moins inondés. Non rare dans le site.

Hypnum cupressiforme dont ***H. c. filiforme***. Cosmopolite. Mousse très commune sur tous les milieux et substrats. La variété filiforme se rencontre principalement sur les écorces. Partout dans le site.

Isopterigium elegans. Holarctique, caractère montagnard en France. Terre en forêt, fentes des rochers ; calcifuge. Un peu partout dans le site mais par petites populations.

Isothecium myosuroides. Euryatlantique. Mousse sylvatique commune colonisant les souches, les bases des troncs des vieux arbres, les roches siliceuses. Très fréquente dans le site.

Mnium hornum. Ouest – européenne. Pousse sur la terre siliceuse, humide et ombragée, souches, rarement sur rocher. Une espèce bien représentée le long de la rivière.

Mnium punctatum. (= *Rhizomnium punctatum*). Holarctique. Vient dans les sous-bois frais sur sol sablo-argileux, généralement près de l'eau.(sources, ruisselets...).

Mnium undulatum (= *Plagiomnium undulatum*). Circumboréal. Mousse des lieux frais et ombragés, généralement près des ruisselets.

Neckera complanata. Circumboréal. Mousse essentiellement corticole, plus exceptionnellement saxicole. Dans le site, se rencontre sur certains troncs.

Neckera pumila. Subatlantique. Corticole exclusive, vient dans les bois sur les troncs lisses.

Orthotrichum lyelii. Euryatlantique. Sur tronc en milieu forestier humide. Fréquente dans le site où elle peut accompagner *Ulota crispa*.

Plagiothecium denticulatum. En sous-bois frais par petites colonies ; assez fréquent dans le site.

Pleurozium schreberi. Circumboréal. Mousse acidiphile stricte (hyperacidiphile). Sur la terre sèche, dans les landes et les forêts claires, notamment pineraies. Fréquent dans le site.

Polytrichum commune. Cosmopolite. Sur humus très acide, notamment dans les tourbières mais aussi en forêt.

Polytrichum formosum. Circumboréal. Acidiphile mais à large amplitude. Surtout dans les bois. Fréquent dans le site.

Polytrichum juniperinum. Cosmopolite. Plante des rochers et talus siliceux éclairés.

Polytrichum piliferum. Cosmopolite. Sur les sols dénudés argilo-sableux des talus de chemin ou les rochers plats, sur les murs secs.

Racomitrium aciculare. Eury-atlantique. Mousse aquatique observée sur les berges de la Vienne.

Racomitrium aquaticum. Européen et nord-américain. Bord des ruisseaux rapides, cascadelles, pierres. Au bord de la Vienne dans le site.

Racomitrium fasciculare. Orophyte holarctique. Sur rochers siliceux humides et ombragés.

Racomitrium heterostichum. Cosmopolite. Rochers siliceux secs et éclairés.

Racomitrium lanuginosum. Cosmoplite mais des climats tempérés humides et froids. Sur rochers siliceux ; souvent dans les éboulis. Bien représenté dans le site.

Racomitrium sudeticum. Orophyte. Sur rochers siliceux.

Rhynchostegium riparoides. Subcosmopolite. Plante aquatique des eaux vives où elle est fréquente.

Rhytidiadelphus loreus. Holarctique. Vient sur la terre humide et acide en forêt dans les régions montagneuses. Fréquent dans le site en sous-bois.

Rhytidiadelphus triquetrus. Circumboréal. Plante terricole et sylvatique mais en sous-bois un peu frais et sur humus pas trop acide.

Scleropodium purum. Circumboréal. Mousse venant sur sols moyennement acides et humides, dans les bois clairs sur les lisières, dans les pelouses et les landes.

Schistidium apocarpum. Cosmopolite. Plante saxicole commune, mésophile et photophile.

Thuidium tamariscinum. Circumboréal. Plante venant dans le sous-bois frais sur humus frais moyennement acide ; également sur souches. Abondamment représentée dans le site.

Ulota crispa. Subcosmopolite. Mousse corticole et sylvatique. Bien représentée dans le site

Sphaignes

Dans les zones boisées marécageuses bordant la Vienne, deux espèces ont été récoltées :

Sphagnum palustre. Cosmopolite. Dans les dépressions et mouillères en sous-bois.

Sphagnum subsecundum dont le type ***obesum*** (Européen. Marais peu acides) et ***Sphagnum subsecundum auriculatum***

Les mousses plus spécialement notées correspondent pour la plus grande partie aux espèces sociales venant sur sol en sous-bois ou encore sur rochers granitiques. Elles traduisent, comme les lichens, le caractère atlantique montagnard du secteur, froid et humide. On peut remarquer tout particulièrement l'abondance, souvent sous forme de populations étendues d'*Antitrichia curtipendula*, *Isothecium myosuroides*, *Rhytidiadelphus loreus* et *triquetrus*, *Dicranum scoparium*, *Thuidium tamariscinum* et *Hyocomium armoricum* (plus localement au bord du cours d'eau) et aussi là comme un peu partout d'*Hypnum cupressiforme* sous différentes formes.

Lichens notés

***Baeomyces roseus* (*Dibaeis baeomyces*)**. Pionnier des sols, assez commun en Limousin

Baeomyces rufus. Lichen pionnier se développant sur divers substrats, notamment sol, roches... Commun dans la région.

Bryoria fuscescens. Espèce à caractère montagnard marqué. Sur écorce et roche siliceuse parmi les mousses. Rare dans le site.

Chrysothrix candelaris Lichen imparfait se développant surtout sur écorce, nitratophile. Cosmopolite et répandu dans la région.

Les cladonies du sous-genre ***Cladina***. Diverses espèces et formes ont été notées dont :

***Cladonia ciliata ciliata* (*C. leucophaea*)** *Cladina* des régions tempérées plutôt froides et des basses montagnes, venant sur sol non calcaire. *C. ciliata ciliata* vient principalement en région atlantique

Cladonia mitis (qui ne se distingue de *Cladonia arbuscula* que par une réaction négative au paraphénylènediamine). Vient sur sol non calcaire et est assez fréquent en Limousin.

Cladonia rangiferina. Se distingue de *C. arbuscula* et *mitis* par sa couleur grise (jamais jaunâtre). Pousse sur sol non calcaire, dans les landes. Cladonie généralement plus localisée que l'espèce précédente.

Cladonia portentosa (dont la forme *impexa*). Se reconnaît par son « aspect mal peigné ». Vient sur sol acide. L'espèce est généralement commune et abondante.

Cladonia* groupe *pyxidata avec : ***Cladonia chlorophaea*, *Cladonia fimbriata*, *Cladonia pyxidata***

Ces trois cladonies en trompettes se développent sur sol, mousse, bois pourrissant et base des troncs. *Cladonia fimbriata* et *chlorophaea* sont répandues dans la région. *Cladonia pyxidata* est plus localisée en général préférant les milieux basiques.

Cladonia* groupe *subulata dont ***C. coniocrea*, *C. type subulata***. Cladonies en colonnettes généralement plus ou moins pointues au bout. *C. subulata* vient sur le sol, dans les landes à bruyère, en milieu acide, *C. coniocraea* davantage sur le bois pourrissant, les écorces de vieux arbres ; cette dernière cladonie est également nitratophile.

Cladonia* groupe *furcata dont ***C. furcata* ss, *Cladonia scabriuscula***. *Cladonia furcata* est une espèce essentiellement terricole mais des milieux pas trop acides. Elle est fréquente dans la région. *C. scabriuscula* se développe sur sol non calcaire, humus, toit de chaume et se rencontre surtout dans la région atlantique.

Cladonia gracilis gracilis et ***C. g. aspera***. Cladonies peu ramifiées venant sur sol ou roche non calcaire, généralement fréquentes en Limousin.

Cladonia macilenta. Cladonie en forme de petite colonne et avec apothécie rouge qui vient sur sol écorce ou rocher parmi les mousses.

Cladonia coccifera*, *Cladonia polydactyla. Deux espèces en trompette à apothécies rouges. Se développent sur bois pourri, tronc couvert de mousses, rochers, sol moussu.

Cladonia squamosa avec la var. ***subsquamosa***. C'est une cladonie calcifuge venant sur sol, humus, rochers couverts de mousses, arbres pourrissants, base des troncs et principalement dans les bois. Elle est très répandue en général et notamment dans la région. La variété *subsquamosa* ne diffère du type que par des réactions chimiques positives au paraphénylènediamine et à la potasse.

Cladonia uncialis. C'est une espèce venant sur sol, humus, mousses et rochers, dans les landes à bruyères et les bois peu denses. Assez souvent notée en Limousin.

Cornicularia muricata Ach. (*Coelocaulon muricatum* (Ach.) Laund. Sur sol acide, humus, rochers (détritiques ou couverts de mousses). Rarement cité en Limousin.

Cystocoleus niger. (*C. ebeneus*). Sur rocher humide et ombragé.

Dermatocarpon weberi (*D. luridum*). Sur rochers et éboulis plus ou moins aspergés, inondables. Assez fréquent en Limousin le long des cours d'eau rapides, les ruisseaux des zones montueuses.

Diploschistes scruposus. Plutôt fréquent sur rochers (siliceux ou calcaires).

Evernia prunastri. Un des lichens fruticuleux, en lanières bicolores les plus fréquents et abondants, essentiellement sur écorces.

Graphis scripta. Lichen crustacé à apothécies lirellines très fréquent sur les écorces.

Hypogymnia physodes. Principalement développé sur les écorces où il est fréquent et abondant
Hypogymnia tubulosa. Vient principalement sur écorce et souvent sur les petits rameaux plutôt au sommet des arbres.

Lasallia pustulata. Sur roche siliceuse très acide où il peut être abondant. En Limousin fréquent en altitude sur granites.

Lecanora type albella Sur écorces lisses d'arbres non résineux et notamment le hêtre. Généralement peu répandu.

Lecidea lucida. Espèce souvent stérile surtout présente dans les basses montagnes sur rochers siliceux plus ou moins ombragés.

Lecidella elaechroma. Un des lichens crustacés du type *Lecidea* les plus fréquents, venant sur écorce lisse et se caractérisant par un thalle lisse mais plus ou moins fendillé, jaune-vert à jaune-gris clair, généralement entouré par une ligne hypothallique gris-bleu à noire.

Lepraria incana*, *Lepraria membranacea (*Leproloma membranaceum*). Deux lèpres bien représentées en Limousin et dans le site.

Lobaria pulmonaria*, *Lobaria scrobiculata. Se développent dans les régions humides à atmosphère peu ou pas polluée, sur les rochers non calcaires et les écorces. Marquent souvent la limite de stagnation des brouillards. Assez bien représentée en Limousin, notamment en altitude comme c'est le cas dans le site.

Mycoblastus sanguineus. C'est une sorte de *Lecidea* caractérisée par la médulle colorée ça et là en rouge sang. Montagnes et régions tempérées froides.

Nephroma laevigatum. Pousse sur les écorces d'arbres moussus dans les forêts ou les sites humides en région atlantique.

Parmelia caperata*, *Parmelia perlata*, *Parmelia sulcata. Trois parmélies parmi les plus fréquentes et venant principalement sur les écorces mais aussi sur rochers moussus. Dans le site, toutefois, *Parmelia perlata* apparaît plutôt rare.

Parmelia saxatilis. Généralement sur rochers mais se rencontre aussi sur écorces.

Parmelia conspersa. Se rencontre presque exclusivement sur roche acide.

Parmelia pastillifera. Parmélie surtout montagnarde, aérohygrophile.

Parmelia submontana. L'espèce vient sur écorce principalement en région montagneuse de basse altitude.

Peltigera* groupe *canina. Les grandes peltigères à thalle mat et veines bien marquées sont abondantes dans le site. Ont été reconnues, ***Peltigera canina*, *Peltigera membranacea*** (apparemment assez bien représentée).

Peltigera collina. Peltigère développée principalement dans les régions froides et humides sur mousse (troncs, roches). N'est pas rare en Limousin, surtout en altitude.

Peltigera degenii. Se développe dans les régions froides et humides à caractère montagnard.

Peltigera horizontalis sur troncs, souches et rochers moussus.

Peltigera polydactyla Certainement la Peltigère à thalle lisse et veines noires, confluentes, la plus abondante en Limousin.

Pertusaria albescens. Sur écorce, assez fréquent. Sensible à la pollution atmosphérique.

Pertusaria amara. Sur écorce, très fréquent.

Pertusaria corallina Vient sur roche siliceuse sèche. Fréquent sur la Montagne Limousine et dans le site.

Platysmatia glauca avec les formes ***fallax*** et ***ulophylla***. Vient sur écorce ou rocher en région montagnarde froide. Très abondant dans le site.

Pseudevernia furfuracea. Se développe sur écorce et rochers acides. Abondant sur la Montagne Limousine et donc bien représenté dans le site.

Ramalina farinacea. Sur écorce principalement ; fréquent.

Rhizocarpon geographicum. Sur rochers siliceux ; fréquent.

Sphaerophorus globosus. Sur rochers siliceux, à la base des troncs, parmi les mousses. Bien représenté dans le site.

Sticta limbata*, *Sticta sylvatica. Ces deux *Sticta* se développent sur écorce moussue et roche siliceuse humide dans les régions tempérées à climat humide.

Usnea div sp. (dont ***Usnea filipendula* = *U. dasypoga*, *Usnea florida***). Les usnées sont abondantes dans le site. Généralement les usnées sont difficiles à déterminer avec précision. Les deux espèces citées sont bien représentées dans la vallée.

En résumé et bien que l'inventaire soit encore très partiel, la flore lichénique des gorges de la Vienne en aval du lac de Servières est bien caractéristique de ce que l'on a coutume d'observer sur la Montagne Limousine et traduit bien le climat océanique montagnard humide et froid de la région. L'abondance des lichens et la présence de certaines espèces sensibles à la pollution (les *Lobaria*, les

Sticta, les *Platysmatia* etc.) témoignent aussi de la qualité de l'atmosphère de cette région du Limousin pratiquement dépourvue de pollution.

Champignons

La liste donnée ci-dessous correspond seulement à quelques observations faites en septembre 2007. Elle ne constitue qu'une première indication sur la flore fongique de ce « beau coin de la haute vallée de la Vienne » :

<i>Amanita citrina</i>	<i>Oudemansiella mucida</i>
<i>Amanita fulva</i>	<i>Paxillus involutus</i>
<i>Amanita gemmata</i>	<i>Phallus impudicus</i> (dont la forme en œuf)
<i>Amanita muscaria</i>	<i>Phellinus ignarius</i>
<i>Amanita rubescens</i>	<i>Pholiota mutabilis</i> (<i>Kuehneromyces mutabilis</i>)*
<i>Boletus appendiculatus</i>	<i>Piptoporus betulinus</i>
<i>Boletus pinophilus</i>	<i>Pluteus cervinus</i>
<i>Calocera viscosa</i>	<i>Russula cyanoxantha</i> et fo. <i>Peltereaui</i>
<i>Cantharellus cibarius</i>	<i>Russula fageticola</i>
<i>Coprinus comatus</i>	<i>Russula fellea</i>
<i>Fomes fomentarius</i>	<i>Russula fragilis</i>
<i>Fomitopsis pinicola</i>	<i>Russula mairei</i>
<i>Gomphidius glutinosus</i>	<i>Russula mustelina</i>
<i>Hypholoma fasciculare</i>	<i>Russula nigricans</i>
<i>Hypholoma sublateritium</i>	<i>Russula ochroleuca</i>
<i>Laccaria amethystina</i>	<i>Russula vesca</i>
<i>Lactarius blennius</i>	<i>Scleroderma citrinum</i>
<i>Lactarius pyrogalus</i>	<i>Stereum hirsutum</i>
<i>Lactarius vellereus</i>	<i>Trametes versicolor</i>
<i>Leccinum versipelle</i>	<i>Tricholoma colombetta</i>
<i>Megacollybia platyphylla</i>	<i>Tricholoma scioides</i> fo. <i>virgatoides</i>
<i>Mycena galericulata</i>	<i>Xerocomus chrysenteron</i>
<i>Mycena haematopus</i>	<i>Xerocomus subtomentosus</i>
<i>Oudemansiella radicata</i>	

Pour terminer, citons encore à titre anecdotique quatre espèces de plantes à fleurs observées récemment dans le site, *Erythronium dens-canis* et *Narcissus pseudo-narcissus* qui sont des espèces vernales localement bien représentées sur les hautes terres limousines et encore *Primula acaulis*, forme de culture échappée de jardin ainsi qu'une touffe de *Hyacinthoides non-scripta*. Celle-ci est aussi très probablement d'origine artificielle, mais le site de Servières constitue pour cette espèce officiellement protégée en Corrèze une nouvelle station.

BIBLIOGRAPHIE

AUGIER J., 1966 – Flore des Bryophytes. Editions Paul Lechevalier, Paris ; 702 pages

BOTINEAU M., 1985 – *Contribution à l'étude botanique de la haute et moyenne vallée de la Vienne (phytogéographie, phytosociologie)*. Bull ; Soc. Bot. Centre-Ouest ; nouvelle série, numéro spécial 6-1985 ; 352 pages plus tableaux en annexe.

CLAUZADE G, ROUX C., 2002 - Likenoj de okcidenta Eùropo – Traduction des clés de détermination par Paulette RAVEL. Association Française de Lichénologie.

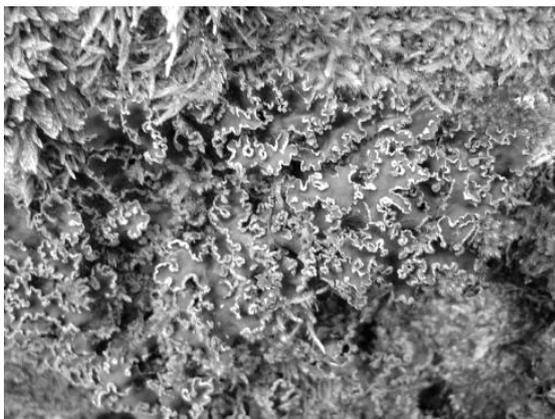
COURTECUISSÉ R., DUHEM B., 1994 – Guide des Champignons de France et d'Europe. Editions Delachaux et Niestlé ; Paris ; 479 pages.

KUERGELEN M., 1993 – Index synonymique de la flore de France. MNHN, Collection Patrimoine Naturels, Vol. 8, 196 pages.

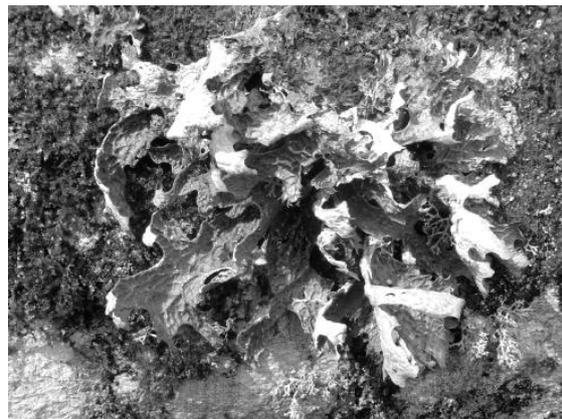
ROGEON M.A., 1999 – Catalogue-Atlas des Bryophytes de la Charente. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, nouvelle série, numéro spécial 18-1999 ; 200 pages.

TIEVANT P., 2001 – Guide des Lichens, 350 espèces de lichens d'Europe. Editions Delachaux et Niestlé ; Paris ; 304 pages.

Deux lichens caractéristiques du site étudié :



Peltigera collina



Lobaria pulmonaria